

* L'EDUCATION : UN DROIT POUR TOUS

LES DROITS DE L'ENFANT
ONT ÉTÉ LES VÔTRES,
IL VOUS APPARTIENT
DE NE PAS LES OUBLIER

FAIS PAS CI FAIS PAS ÇA
ATTENTION BEAUX PAS DÉRAI
TU M'AS GÂPÉ À TU
M'AS T'AS M'AS, ALLEZ DÉRAI TU LES DÉRAI
TU M'AS PAS ÇA, T'AS M'AS
TU PAPA, TU MAMAN
TU M'AS PAS ÇA
À DADA PROUIT PROUIT CADET
À CHEVAL SUR MON BIDET
TÊTE DE MULE TÊTE DE BOIS
TU VAS RECEVOIR UNE BEIGNE
QU'EST-CE QUE T'AS FAIT DE MON PEIGNE
JE NE LE DIRAI PAS DEUX FOIS
TU N'ES QU'UN BON À RIEN
JE LE DIS POUR TON BIEN
SI TU NE FAIS RIEN DE MEILLEUR
TU SERAS BALAYEUR

«Un enfant qui travaille aujourd'hui sera demain un adulte sans instruction et sans formation, à jamais pris au piège d'une écrasante pauvreté. Tout doit être mis en œuvre pour briser ce cercle vicieux», déclare le Bureau International du Travail (BIT).

Introduction :

1. Enfant : un mot qui en dit long

« Le mot enfant nous vient du latin "infans" qui signifie : "celui qui ne parle pas." On voit dans cette origine du mot une idée bien particulière de l'enfant : "soit sage et tais toi !" Ainsi les pères gaulois, avaient droit de vie et de mort sur les enfants. Les lois romaines autorisaient les hommes à accepter ou refuser un enfant à sa naissance.

Se sont les philosophes du XVIII^e siècle qui fondèrent l'éducation actuelle.

La Révolution française avec la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC le 26 août 1789) laisse aussi une trace indélébile (ineffaçable). Les relations parents/enfants changent et la mère y prend toute sa place. En 1793 l'enseignement primaire devient obligatoire et gratuit. Des reculs auront lieu et il faudra attendre le XIX^e siècle pour obtenir de nouvelles conquêtes Cette bataille pour le droit au bonheur se poursuit de nos jours.

C'est ainsi qu'à l'ONU (Organisation des Nations Unies) en 1978 fonde la convention internationale des droits de l'enfant voit le jour le 20 novembre 1989 !

Il est à noter que les États Unis ne l'ont pas signée car elle interdit la peine de mort pour les mineurs ».

Textes et illustrations empruntés au livre de Alain SERRES : " Le grand livre des droits de l'enfant", Éditions: MESSIDOR-LA FARANDOLE, Réédité aux Éditions "Rue du Monde" (novembre 1996 et nov 1999)

1. Quelle est l'origine et le sens du mot enfant ?

2. Montre par trois exemples que la situation des enfants était difficile avant la révolution française?

3. Quelles sont les grandes avancées (progrès) du droit des enfants depuis la révolution de 1789 ?

2) L'éducation dans le monde :

Document 1 : Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, la Convention internationale des droits de l'enfant a force de loi (et comme une loi). Contrairement à une Déclaration qui n'est pas contraignante pour les États qui y adhèrent, une Convention engage les États signataires à mettre en œuvre ce qu'elle promeut (encourage, approuve) : en ratifiant (acceptant) la Convention internationale des droits de l'enfant le 2 juillet 1990, l'État français a ainsi placé ce texte en amont (à l'origine) de la Constitution (ensemble des lois de la république).

Le texte de la Convention contient un aspect à la fois philosophique (amour de la sagesse et recherche de la connaissance) et politique nouveau en proposant une certaine conception (façon de voir) de l'enfant qui doit tout à la fois être protégé, bénéficiaire de prestations spéciales et être considéré comme acteur de sa propre vie.

(*) Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans (*article premier*).

192 pays ont ratifié la convention. Le dernier pays à l'avoir fait est le Timor Leste le 16 avril 2003.

Seuls deux pays n'ont pas ratifié cette convention : La Somalie et les Etats Unis

(source : Francas Champagne Ardenne)

Document 2 : Article.28 : « Les états participants reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, [...] ils **rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous**. [...]. Ils **encouragent** l'organisation sous différentes formes d'enseignement secondaire, tant général que professionnel, les rendent ouvertes et accessibles à tout enfant ».

Article 31 : « L'enfant a droit au repos et aux loisirs. Il a le droit de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique ».

Document 1 : a) Qu'est-ce que la Convention des Droits de l'enfant ? De quand date-t-elle ?
b) Quel est son rôle ?

Document 2

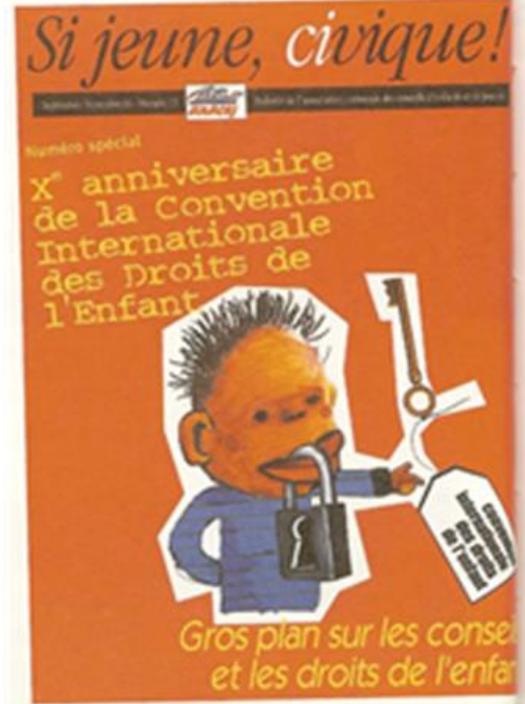
- c) Quel droit affirme l'article 28 ?
d) Pourquoi l'enseignement primaire doit-il être obligatoire et gratuit ?

Un enfant : tout être humain âgé de moins de dix-huit ans (*article premier*).

Docs 3



Caricature de Berth parue dans *Mon Quotidien*, le 14 septembre 1999.
Au total, environ 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans travaillent dans le monde.



Documents 3 :

- e) Quelles sont les libertés violées (**pas respectées**) que dénoncent ces trois images ?
- f) D'après le dessin de gauche, la Convention du Droit des Enfants est-elle appliquée partout dans le monde ?
- g) Quel progrès annonce l'affiche centrale? En quoi est-ce un progrès dont on ne peut se satisfaire?

I] L'éducation un droit pour tous :
A] Dans le monde : de nombreuses inégalités.
1) L'éducation, un droit inégalement reconnu...

<https://www.youtube.com/watch?v=VsY5R JrVmug>

Regarde la vidéo plusieurs fois et répond aux questions qui suivent.

OIT = Organisation Internationale du Travail

1. Combien d'enfants travaillent dans le monde?
2. Quels âges ont-ils?
3. Quelle est la région du monde la plus touchée par le travail des enfants?
4. Quelle région n'est pas touchée par ce phénomène? (Ce n'est pas dit dans la vidéo mais tu peux le deviner grâce au cours de géo). **POURQUOI?**
5. Quel pays est particulièrement concerné par le travail des enfants?
6. Quelle activité exercent les enfants de la vidéo?
7. En quoi le fait que l'Inde retire ce métier de la liste des professions les plus dangereuses est-il difficile à comprendre?
8. Paarvati, la petite fille, débute sa journée à quelle heure? Et toi? L'écart est-il normal?
9. Où aimerait-elle aller, plutôt que travailler? **POURQUOI?**
10. Quel est le problème de cette famille?
11. Pourquoi le fait d'autoriser le travail des enfants de moins de 14 ans après l'école ou pendant les vacances est un recul ou un échec de la CIDE?
12. Pourquoi l'école primaire est essentielle pour l'OIT?

Le travail des enfants dans le monde et ses dangers



Risques sur la santé

La fabrication de jouets

Ils utilisent du plastique, du bois, de la colle...



Ils s'empoisonnent avec les peintures, la colle... Ils ont des maladies de la peau.



Le tissage des tapis

Ils tissent les tapis.



Ils avalent la poussière de laine et risquent des maladies respiratoires. Ils ont les yeux fatigués.



Les travaux dans les ateliers textiles

Ils coupent les tissus, les cousent...



Ils se blessent avec les machines à coudre. À cause du bruit, ils ont des problèmes d'audition (ils entendent mal). Ils ont la vue abîmée par le manque de lumière dans les ateliers.



La prostitution

Des milliers d'enfants sont forcés à se prostituer, c'est-à-dire subir des rapports sexuels avec des adultes. C'est sans doute le travail le plus terrible pour un enfant.



Ils risquent d'être contaminés par des maladies comme le sida. Ils sont souvent drogués. Ils resteront choqués toute leur vie par ce qu'ils ont vécu.



Les travaux domestiques

C'est l'une des tâches très souvent effectuées par les enfants dans les pays pauvres.



Ces enfants ont une santé fragile, parce qu'ils travaillent trop. Souvent, leurs maîtres les maltraitent.



Les travaux des champs

Ils travaillent avec de vieilles machines, participent aux récoltes...



Ils risquent de se blesser gravement avec les outils et d'être handicapés.



Les travaux de construction

Ils creusent la terre, portent les briques, travaillent sur les toits...



Ils grandissent avec des déformations de la colonne vertébrale. Ils risquent de tomber des toits et d'être handicapés.



La mine

Ils creusent, portent des charges très lourdes...



Ils risquent des fractures, causées par des chutes de pierres, et des maladies des poumons à cause de la poussière dans les mines.



La plongée en eaux profondes

Ils descendent jusqu'à 60 mètres pour frapper le corail et effrayer les poissons qui s'y trouvent. Les poissons se font ainsi prendre dans les filets des pêcheurs.



Ils risquent de remonter trop vite à la surface et d'en mourir. Ils ont des maladies cardiaques. Ils peuvent se noyer.



Tiré de Mon quotidien

250 000 enfants-soldats dans le monde

Qui sont les enfants-soldats ?

Ce sont des mineurs qui appartiennent à un groupe armé. Certains sont des adolescents de 14 ou 15 ans, mais il y a aussi des enfants de 7 ans. La plupart des enfants-soldats enrôlés sont des garçons mais on trouve aussi des filles.



Pourquoi les enfants s'engagent-ils dans la guerre ?

Souvent, ils sont pauvres et ont peur. En rejoignant un groupe armé, ils espèrent être protégés et nourris. Certains s'engagent pour « défendre leur peuple ». D'autres sont fascinés par la guerre et les armes, et acceptent plus facilement de se battre.



Comment deviennent-ils enfants-soldats ?

Beaucoup sont kidnappés. Parfois, ils sont « volontaires » pour aller faire la guerre, car ils veulent venger la mort d'un de leurs proches, par exemple.

Tiré de Mon quotidien



 Pays où sont utilisés des enfants-soldats

Que font-ils ?

Certains combattent aux côtés des soldats adultes. Ils tuent des personnes. Pour cela, on leur fait boire de l'alcool ou prendre de la drogue. D'autres deviennent les esclaves des soldats. Ils font la cuisine, nettoient, portent le matériel... Des enfants-soldats sont utilisés comme espions. Les filles sont parfois obligées d'avoir des relations sexuelles avec les soldats.

Existe-t-il une loi qui protège les enfants ?

Oui, depuis novembre 1989, la Convention des droits de l'enfant a été créée. 191 pays l'ont signée. Selon ce texte, tous les enfants du monde ont les mêmes droits et aucune personne de moins de 18 ans ne peut faire la guerre. Pourtant, certains pays qui ont signé cette convention ne la respectent pas. Toutefois, beaucoup d'enfants-soldats sont aidés par des associations humanitaires. Ils peuvent ainsi retourner à l'école et apprendre un métier.



logo du collectif français contre l'utilisation d'enfants-soldats

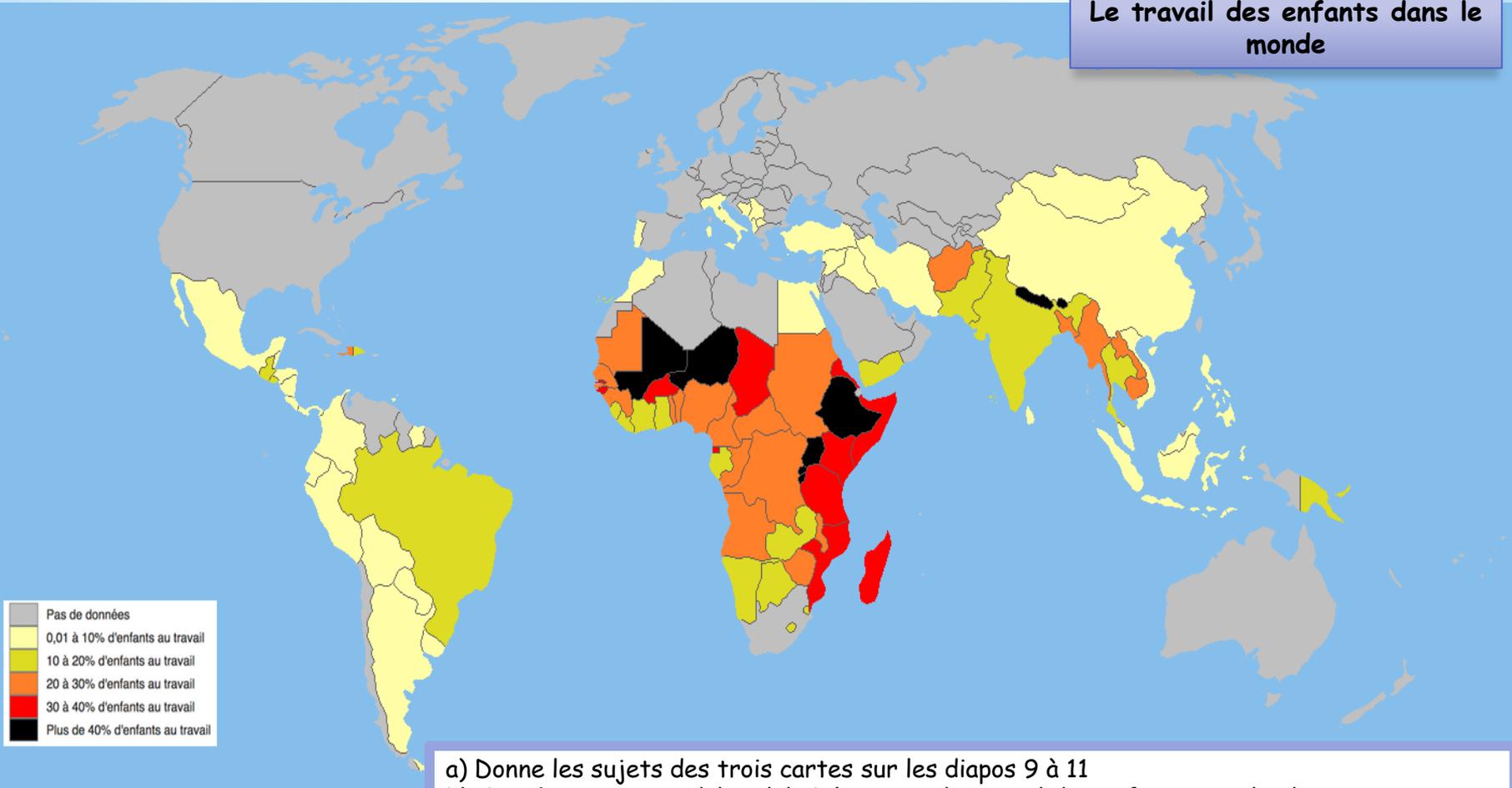
Enrôler (ici) : faire entrer dans une armée.
Être fasciné : être attiré par quelque chose.

A l'aide des diapos 6 et 7, complète le tableau qui suit

« Activités exercés » par les enfants	Dangers et difficultés de ces travaux

2) ...pays développés et pays en développement

Le travail des enfants dans le monde



- Donne les sujets des trois cartes sur les diapos 9 à 11
- Cite **le** continent où l'analphabétisme et le travail des enfants sont le plus important.
- Cite **les** régions où la malnutrition est la plus présente.
- Quel est le niveau de richesse des régions que tu as trouvé aux questions b et c.

Aller à l'école... ou pas ?

Trop d'enfants dans le monde n'ont pas accès à une instruction de base. Et quand on ne sait ni lire ni écrire, la vie est beaucoup plus difficile...

TROP D'ILLETTRÉS ET D'ANALPHABÈTES

• Quand on n'a jamais appris à lire ni à écrire, on est analphabète. C'est le cas, en 2008, de 16 adultes sur 100 dans le monde (dont 11 femmes!).

• Quand on a appris à lire, mais mal ou pas assez, on est illettré : on ne maîtrise pas assez bien la lecture et l'écriture pour s'en servir correctement. Même dans un pays comme la France, c'est le cas de 1 personne sur 10.

Proportion d'analphabètes dans la population :



3) Des clivages (des écarts, divisions)



Défis du droit à l'éducation

750 MILLIONS
de jeunes et d'adultes ne savent ni lire ni écrire

262 MILLIONS
d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés

1 adolescent sur 5
est exclu de l'enseignement secondaire

1 enfant sur 11
ne va pas à l'école primaire

UNESCO

#DroitàÉducation

Source: UNESCO Institute for Statistics (UIS)
and the UNESCO Global Education Monitoring Report
© 2015 UNESCO. All rights reserved.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉDUCATION DANS LE MONDE

<p>→ 265 millions d'enfants non scolarisés</p> <p>→ 91% de scolarisation en primaire</p> <p>→ 757 millions de personnes analphabètes, 66% de femmes</p>	<p>→ 130 millions de filles ne vont pas à l'école</p> <p>→ 94 filles achèvent le primaire pour 100 garçons</p> <p>→ 91 adolescentes achèvent le secondaire pour 100 garçons</p>	<p>→ En Inde, 37% des adultes sont analphabètes, 66% de femmes</p> <p>→ En Inde, seul 40% des filles vont à l'école après 10 ans</p> <p>→ Au Népal, 770 000 enfants non scolarisés</p>
---	--	---

- a) En quoi ces documents te confirment les informations que tu as trouvé sur les cartes ?
- b) À l'aide de tous ces documents, comment peux-tu décrire le monde face à l'éducation

5) Iqbal Masih : l'enfant esclave (1983-1995)

Iqbal Masih n'était encore qu'un tout petit enfant pakistanais lorsque ses parents l'ont vendu pour éponger la dette familiale, contractée lors du mariage de son frère. A quatre ans, Iqbal rejoint une de ces fabriques de tapis qui exploitent déjà huit millions de gosses. A dix ans l'enfant esclave a déjà une tête de vieillard et les mains ravagées d'avoir noué douze heures par jour et pendant 6 ans de précieux tapis revendus à prix d'or en Occident. Un jour de 1993, son calvaire prend fin grâce à Eshan Khan, président de la ligue contre le travail des enfants (BLLF). Son libérateur l'arrache de son métier à tisser pour lui redonner le goût de vivre et la rage de se battre. Iqbal devient alors le symbole de cette jeunesse martyrisée. Il parcourt son pays et le reste du monde afin d'alerter l'opinion internationale. En janvier 1995, il participe à une Convention contre l'esclavage des enfants à Lahore. Il se rend en Suède et aux États Unis, où il reçoit un prix de la firme américaine Reebok (voir photo). Son périple prend fin le 16 avril 1995. Il meurt assassiné sur son vélo, le corps criblé de plomb gisant sur la lande de Chapa Kana Mill, près de Lahore (Pakistan). Il avait reçu des menaces de la "mafia de l'industrie du tapis" comme l'affirmait Eshan Kahn. La police pakistanaise écrira dans son rapport : "l'assassinat résulte d'une dispute entre un paysan et Iqbal". Histoire sordide d'un porte-parole qui devenait gênant. Les pistes de ce meurtre sont brouillées alors que la Commission des droits de l'homme du Pakistan a "adopté" la version de la police. Permettra-t-on que le combat d'Iqbal est été vain ?
http://www.droitsenfant.com/travail_iqbal.htm

- Qui est Iqbal Masih ? (Donne un maximum d'infos)
- Pourquoi a-t-il dû travailler ?
- Que faisait-il dans cette usine ?
- Qui l'aide à s'en sortir ? Que fait-il ensuite ?
- Pourquoi a-t-il été tué ?
- Que met en lumière la phrase soulignée ?



Depuis 1995 rien a changé

<https://www.youtube.com/watch?v=ZPUhPTisZ6Y>

6) La scolarisation des filles : un objectif

Les deux tiers des 776 millions d'adultes analphabètes dans le monde sont des femmes, et sur l'ensemble des enfants non scolarisés, estimé à 115,4 millions, environ 56 % sont des filles. Elles montrent bien que les disparités (écart, différence) garçons filles dans l'éducation sont encore très importantes. Et l'Afrique semble être le berceau (l'origine) du phénomène

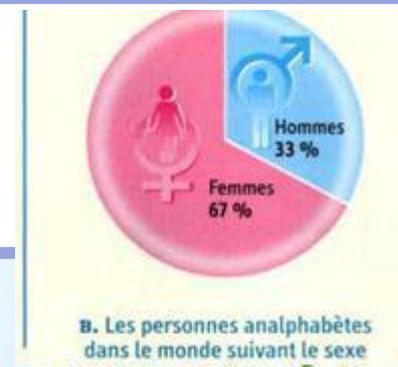
Les freins à la scolarisation sont nombreux. « Une des raisons les plus courantes pour lesquelles les enfants ne fréquentent pas l'école est que leur famille les oblige à travailler, employés à des tâches autres que domestiques. La situation est encore pire pour des centaines de milliers de fillettes qui travaillent dans les plantations de cacao, de café, de thé...

Le poids de la tradition est aussi un frein majeur à la scolarisation des fillettes dans certaines sociétés. Les filles peuvent par exemple être réduites en esclavage pour payer les dettes d'un parent. Enfin, les conflits armés contribuent à restreindre (limiter) le droit des filles à l'éducation. Durant les années quatre-vingt-dix, des milliers de filles africaines ont participé directement aux conflits dans plusieurs pays du continent, en tant que combattantes, cuisinières, porteuses ou esclaves sexuelles.

D'autres freins sont propres au sexe féminin. « Les mariages précoces - contractés pour alléger le fardeau économique d'une famille, limitent aussi massivement les progrès scolaires des filles ». Et de renchérir (d'ajouter) : « En Ethiopie et dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, les mariages des filles à l'âge de sept ou huit ans ne sont pas exceptionnels. »

- Combien compte-t-on d'analphabètes dans le monde ?
- Combien de femmes sont illettrées ?
- Dans quelle région du monde sont-ils les plus nombreux ? Pourquoi ?
- Cite les causes économiques à cette situation ? Les causes culturelles et sociales ?
- Cette situation pourrait se passer en France ? Pourquoi ?

A REGARDER : <https://www.youtube.com/watch?v=dElrRPcE2xc>



La dernière phrase du texte que tu viens de lire, peut être illustrée par le texte qui suit.
C'est une histoire vraie qui s'est passée en 2008 au Yémen.

* «Selon une étude datant de 2006, **52,1 % des filles yéménites sont mariées avant leur majorité**, contre 6,7 % des garçons. Si la moyenne d'âge des mariés est en augmentation (**14,7 ans pour les filles ; 21,5 pour les garçons**), les filles continuent d'être mariées **dès 8 ans dans certaines régions**, très pauvres et rurales. Dans ce pays parmi les plus misérables du monde, (**sur les 33 pays les plus pauvres de la planète, le Yémen est 31ème**) **le taux d'analphabétisme chez les filles est de 70%**.

* Trop petite pour porter plainte, mais pas pour se marier... Du haut de ses 8 ans, Noyoud a osé se rebeller contre les traditions de son pays : deux mois après avoir été mariée de force à un homme de vingt-deux ans plus âgé, la fillette vient d'obtenir le divorce. Une première au Yémen, où plus de la moitié des jeunes filles sont mariées avant leur majorité (18 ans). «Je suis soulagée, a soupiré la petite, vêtue de la tête aux pieds de noir, en sortant du tribunal. Je vais pouvoir retourner à l'école», en deuxième année de primaire (CE1 en France).

* C'est la première mineure (- 18 ans) à avoir osé déposer plainte contre son père, son mari et demander le divorce. « Mon père m'a battue et m'a dit que si je n'épousais pas cet homme, je serais violée et personne dans ce pays ne m'aiderait, a raconté l'enfant au « Yemen Times » (journal). J'ai supplié mon père, ma mère, ma tante : rien n'y a fait.»

* La loi yéménite interdit le mariage avant 15 ans. Mais elle prévoit qu'un contrat de mariage puisse être établi avec des enfants mineurs, les relations sexuelles entre époux restant interdites jusqu'à ce que la jeune fille soit «prête» (soit réglée). «On m'a demandé de signer le contrat. Je devais rester chez mes parents jusqu'à 18 ans, poursuit-elle. Mais, une semaine après, ils m'ont obligée à aller vivre chez mon mari.»

* Aux mains de son époux de 30 ans, Noyoud vit un véritable calvaire. «Chaque fois que je voulais jouer dans la cour, il me frappait et m'entraînait dans la chambre à coucher, explique-t-elle. Je n'avais aucune idée de ce qu'était le mariage. Je pleurais tout le temps. Il me faisait des choses désagréables. Je courais de pièce en pièce, mais il arrivait à me rattraper. Ensuite, il faisait ce qu'il voulait.» Un jour, elle parvient à s'enfuir et se réfugie au tribunal.

* Ému par son histoire, le juge cache Noyoud pendant quatre jours et fait arrêter son père et son mari. Mais il refuse de rendre sa liberté à la fillette. «C'est mon droit de la garder ! Répète-t-il lors de l'audience. Ce n'est pas une question d'amour : je ne l'aime pas. C'est une question d'honneur : comment a-t-elle osé se plaindre de moi ?» Une donation sans nom de 100 000 riyals (317 €) venant des Émirats Arabes Unis (pays voisin très riche grâce au pétrole) l'a finalement fait changer d'avis.

* <http://www.lefigaro.fr/international/2008/04/19/01003-20080419ARTFIG00006-une-fillette-de-ans-obtient-le-divorce-au-yemen-.php>

1. Localise à l'aide d'une croix le Yémen sur la carte.
2. Résume les difficultés de ce pays.
3. Raconte en quelques phrases l'histoire de Noyoud
4. Cite quelques causes à cette situation.

B] En France de nombreux exclus

1) Des lois importantes...

1813 : Un décret interdit de faire descendre dans les mines les enfants de moins de 10 ans.

1841 : Une loi défend l'embauche des enfants de moins de 8 ans dans les fabriques dont l'effectif est supérieur à 20 ouvriers.

1850 et 1867 : La loi Falloux (Ministre de l'instruction publique en 1849. Alfred Frédéric établie l'obligation d'ouvrir une école de filles dans les communes de plus de 500 habitants.

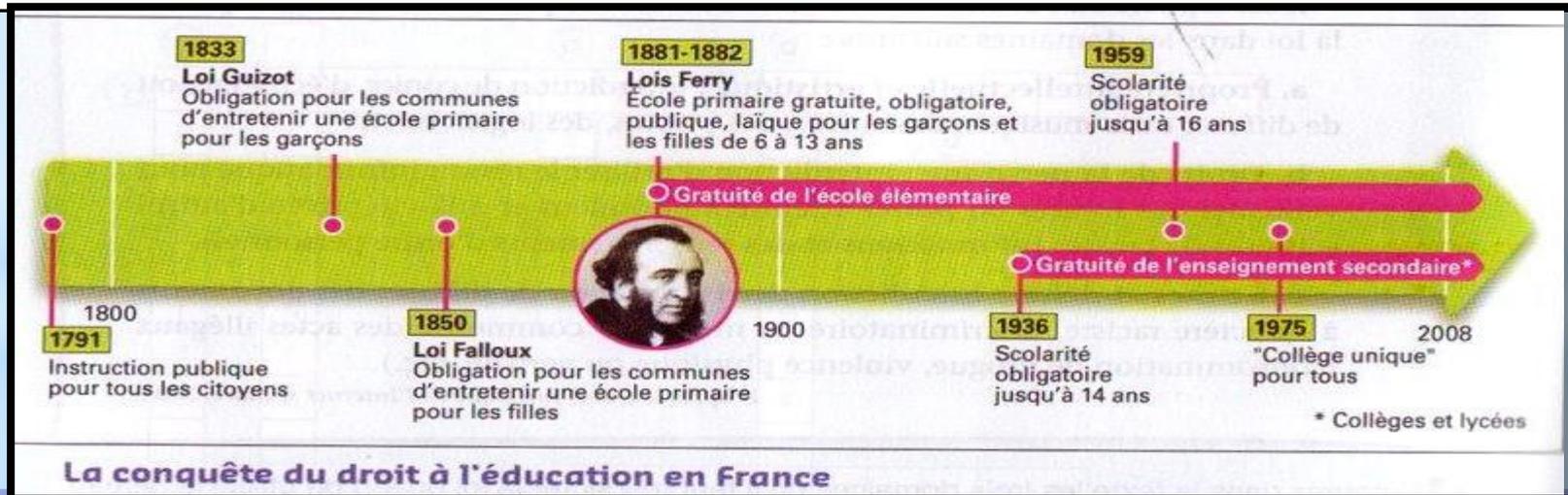
1882 : La loi Ferry (Avocat, maire de Paris et homme d'État. Jules Ferry : 1832-1893) organise l'enseignement primaire obligatoire laïc et gratuit pour les enfants de 6 à 13 ans.

1936 : Scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans.

1959 : Scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans.

1989 : Adoption à l'ONU de la Convention Internationale des droits de l'enfant. Elle comporte 54 articles. Son préambule insiste sur la nécessité d'accorder une protection spéciale à l'enfant. Et une éducation.

2003 : Le 12 juin est déclaré "Journée mondiale contre le travail des enfants" par l'ONU



Lis attentivement ces dates, en quoi sont-elles un progrès dans la situation des enfants ?

2) ...mais incomplète.

* **DOC.1** : 3,1 millions de personnes vivant en France sont en situation d'illettrisme, selon l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (1): elles sont allées à l'école, mais ne maîtrisent pas les savoirs de base (écriture, lecture, calcul). Cela représente 9% de la population âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France. Parmi ces personnes, 57% ont une activité professionnelle. Le phénomène touche cependant davantage les personnes sans emploi, le fait d'être illettré constituant souvent un frein pour trouver du travail. Ainsi, 26% des allocataires du RMI et 15% des chômeurs souffrent d'illettrisme, contre 8% des personnes en emploi.

* Alternatives Economiques - n°262 - Octobre 2007

*

* **DOC.2** : Cindy, jeune fille française raconte, « j'avais du mal à me concentrer, à apprendre. J'avais de mauvais résultats et donc je n'aimais pas l'école. Mais je devais tout de même m'y rendre. J'étais souvent malade et j'allais à l'hôpital...C'est pour ça que je n'ai pas pu apprendre...Je suis sortie de l'école à 16 ans, sans diplôme, ni formation. Je lisais avec beaucoup de difficulté et je n'écrivais presque pas. Rapidement, le peu que je savais je l'ai oublié. Un jour, je suis allée voir pour du travail. Ils m'avaient donné des dossiers à remplir et j'ai dit que je ne savais pas lire et écrire. Ils se sont tous moqués de moi, ils rigolaient. Depuis, je n'ai jamais pu le dire parce que j'avais honte ».

*

Inspiré de « Si les gens savaient : Droits de l'homme et quart-monde » 1994.

- a. **Doc.1** : En France, combien de personnes sont illettrées ?
- b. Avec quelle conséquence ?
- c. **Doc.2** : Comment appelle-t-on le problème de Cindy ?
- d. Pourquoi Cindy ne sait plus ni lire ni écrire ?
- e. Quelles sont les difficultés quotidiennes rencontrées par Cindy ?

II] La laïcité : l'égalité devant l'éducation :

A] Des lois :

DOC.1 : Article premier : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »
Article 10 « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi ».
Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, 1789.

Doc.2 : La Lettre de Jules Ferry aux instituteurs de 1883
« La loi du 28 mars 1882, se caractérise par deux propositions : [...] d'une part elle met en dehors du programme obligatoire l'enseignement de tout dogme (idées fondamentales de la religion) particulier ; d'autre part elle y place au premier rang l'enseignement moral et civique. L'instruction religieuse appartient aux familles et à l'Eglise, l'instruction morale à l'école ».
Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, « lettre de Jules Ferry aux instituteurs en 1883

- a) En quoi le fait de ne pas être « inquiété pour ses opinions, même religieuses » est-il important ?
- b) Quelle est la limite de cette liberté ?

- a) Quel enseignement est au centre des propositions de Jules Ferry ?
- b) Qui est chargé de l'enseignement religieux ?
- c) Quel est le mot qui définit cette situation ?

B] La religion : une affaire privée :

1) L'école : un lieu d'intégration

Document 1 : L'école est gratuite, laïque et obligatoire. Elle est au cœur de l'histoire de la République française et le préambule (introduction) de la Constitution de 1946 énonce que "la Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque est un devoir national". Ce droit à l'instruction a fait de l'école le principal lieu d'intégration des immigrés à la communauté nationale.

- Pourquoi l'école doit être laïque, gratuite et obligatoire (explique l'importance de chacun des termes).
- Souligne une phrase dans le texte qui justifie ta réponse.

Document 2 : Extrait d'un règlement intérieur :

« Le port par les élèves de signes directs, manifestant leur attachement personnel à des convictions notamment religieuses, est admis dans l'établissement. Mais les signes ostentatoires (très voyants) qui constituent en eux-mêmes des éléments de prosélytisme (action de vouloir diffuser sa propre religion) ou de discriminations sont interdits »

Document 3 : Loi du 15 mars 2004, sur l'application du principe de laïcité dans les établissements scolaires et publics, modifiant le code de l'éducation, art. L 141-5-1

Dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

Le règlement intérieur rappelle que la mise en oeuvre d'une procédure disciplinaire

- Dans le doc 2 : le règlement intérieur, pourquoi interdire les signes ostentatoires ?
- Quel est le rôle principal de l'école selon les docs 1 et 2 ?
- Doc 3 : Quel principe (idée) affirme cette circulaire ?

C] Une intégration en progression mais encore des discriminations

Document a : Loi du 11 février 2005, sur les personnes handicapées, dispositions générales (art.2), modifiant le code de l'action sociale et des familles, art. L 114-1 et 2

Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté.

L'Etat est garant de l'égalité de traitement des personnes handicapées sur l'ensemble du territoire et définit des objectifs pluriannuels d'actions. [...].

A cette fin, l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie. Elle garantit l'accompagnement et le soutien des familles et des proches des personnes handicapées.

Document b : « En 2005-2006, deux enfants handicapés sur trois fréquentant l'Education nationale sont allés dans les mêmes classes que les autres petits français. Ils n'étaient qu'un sur deux en 1999-2000 avant la loi de 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. Cette évolution a surtout profité aux élèves ayant un handicap physique, plus en mesure de suivre une scolarité ordinaire en collège et lycée ».

- 1) Doc a : Souligne les personnes concernées par cette loi ?
- 2) Doc a : Qu'impose cette loi pour l'éducation des enfants handicapés ?
- 3) Doc b : Quelle proportion de jeunes handicapés fréquentés l'éducation nationale en 1999-2000 et en 2005-2006 ? Qu'en déduis-tu ?
- 4) Peut-on dire que la loi de 2005 est efficace ?



- 1) Qu'annonce ce chef d'établissement à ces élèves ?
- 2) Qu'est-ce qu'une discrimination ?
- 3) D'après toi peut-on parler de discrimination dans cette BD ? Prouve-le.

* POUR INFO : L'école : mission de l'Etat.

* Les collectivités locales ou territoriales sont formées des régions, départements et communes (villes).

*

Les communes sont en charge des écoles maternelles et primaires

*

Les départements s'occupent des collèges

*

Les régions sont en charge des lycées

*

L'Etat se charge des universités. Ils paient les professeurs. Le ministre de l'éducation fixe les programmes.

Conclusion :

Document 1 :

Eh oui, au risque d'en "défriser" plus d'un ou d'une, **l'école ça rend libre.**

Avant que Jules Ferry ne la rende obligatoire, laïque et gratuite (vers 1880), seuls les petits Français de familles riches apprenaient à lire, écrire et compter. Les autres travaillaient: dans les champs ou à l'usine. Ils n'avaient pas de vacances.

L'école primaire est devenue obligatoire, c'était tout à coup une chance pour les enfants pauvres d'espérer en un avenir meilleur. (...)

Et puis, c'est bien connu, un homme instruit en vaut deux: celui qui sait lire peut s'informer, comparer, discuter et choisir en connaissance de cause. Il sera toujours plus libre que celui qui ne sait pas le faire.

Armelle Breton , L'HEBDO DES JUNIORS du 12 au 18 sept 1998

Doc.2 : NIKE, Reebok ou Adidas... et d'autres, dans le textile, l'habillement, mais aussi dans le jouet, le tapis, la chaussure et le cuir, fonctionnent tous selon le même modèle : le système Nike.

Ce système consiste à réduire l'entreprise à un siège social organisant la sous-traitance (est le fait pour une entreprise de confier une partie de sa production à une autre entreprise).de la fabrication. **Nike n'a pas d'usines.** D'Indonésie au Pakistan, en passant par l'Inde, Sri Lanka, le Bangladesh et la Thaïlande, les représentants de ces multinationales recherchent l'entreprise, souvent artisanale ou parfois même constituée pour l'occasion, qui offrira le meilleur prix, le plus bas, pour la fabrication d'un lot déterminé de marchandises pour le marché des pays riches.

A l'autre bout de la chaîne il y a les enfants, mais aussi les femmes esclaves. Comme, par exemple, au Pakistan, où sont fabriqués à la main la plupart des ballons de football de la planète. Des milliers d'enfants travaillent pour presque rien, les ballons étant payé l'équivalent de 60 centimes d'euros l'unité à leur patron. **(SUITE DIAPO 25)**

Les dizaines de millions d'enfants au travail, que ce soit en Asie, mais aussi en Amérique latine, où le système Nike se développe, Ils contribuent, par leur travail, à la survie de leurs parents, frères et sœurs. Une autre forme d'esclavage qui existe depuis des décennies dans certains pays d'Asie, telle la Thaïlande, se développe actuellement aussi en Amérique latine. Il s'agit de la « vente » ou de la « location » d'un enfant par ses parents à un patron en remboursement de dettes (comme Iqbal).

Les petit(e)s prostitué(e)s de Bangkok, qu'apprécient des Occidentaux (mais aussi de plus en plus de riches Japonais et Chinois), viennent des campagnes pauvres du nord de la Thaïlande. Ces enfants « vendus » - certains d'entre eux n'ont que quatre ans - travaillent dix heures par jour, souvent sept jours par semaine, dans des locaux malsains, sous les coups des surveillants de la « productivité ». Et n'entend-on pas encore ici ou là que « seules les mains fines des enfants peuvent faire d'aussi beaux objets »... ?

Si le système Nike prospère (se développe), c'est grâce à une chaîne de complicités - volontaires ou non - allant du « client » jusqu'au patron esclavagiste. Entre les deux la pauvreté, mais aussi les gouvernements ont leur part de responsabilité. Le Bureau international du travail, après un long débat, a décidé d'encourager la syndicalisation (association permettant de défendre les intérêts des travailleurs) des enfants au travail, ceci constitue le premier pas d'une longue marche vers le retour des enfants à l'école. Les « entreprises » comme Nike s'en sont déjà rendu compte. De plus en plus elles pratiquent le « saut de puce » en transférant leurs contrats dès qu'apparaît un signe de revendication... Un jour peut-être, le saut de puce ne sera plus possible.

TIRE de : http://www.humanite.fr/1996-08-14_Articles_-Le-prospere-systeme-Nike

SUITE ET FIN DIAPO 26

Quelques chiffres :

En 1998, le salaire du PDG, Philip H Knight, possédant 30% du capital de Nike, était de 2, 81 millions d'euros par mois. En 2012 : Mark Parker président de Nike : 33,9 millions par an.

En Indonésie, 6500 employés travaillent pour Nike 60h/semaine minimum (avec des pointes à 97h)...

Chaque ouvrier doit produire 350 paires de chaussures/mois, qui valent 30'000 \$ pour un salaire de 40 \$...

Tiré de <http://www2.france-jeunes.net/lire-nike-co-15619.htm>

Et les efforts portent leurs fruits, sous la pression Nike change (s'assure qu'aucun enfant ne travaille dans ses ateliers, soutien des programmes de scolarisation...)mais il y a encore des efforts à faire pour beaucoup d'autres marques.

Document 1 :

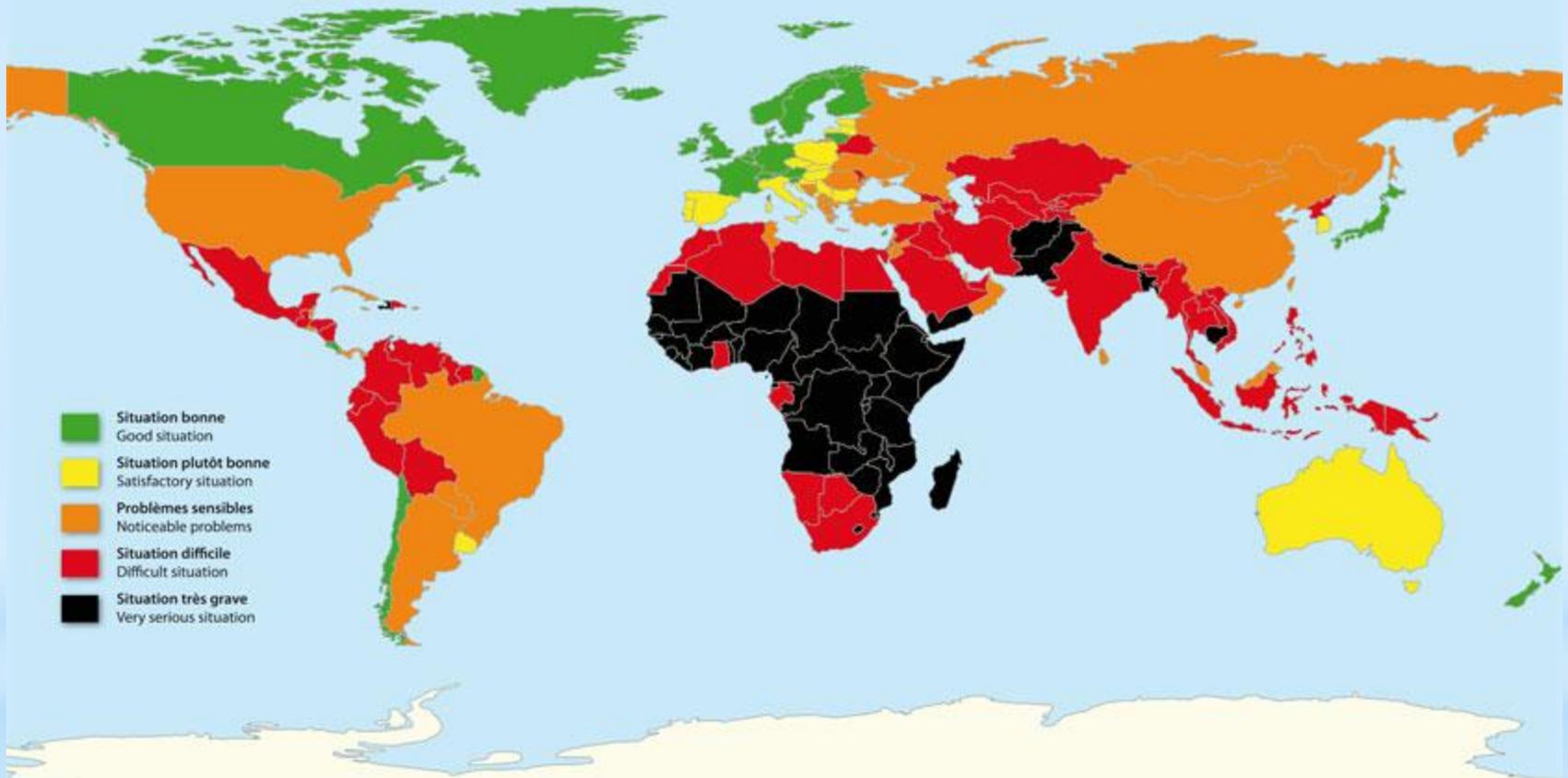
1. Comment se passait la scolarisation des enfants avant les lois Jules Ferry ?
2. Pourquoi l'école rend libre en France ?

Document 2 :

1. Est-ce vrai que l'école rend libre dans le monde entier ? Pourquoi ?
2. Que reproche -t-on à la société Nike ?
3. Quel est le but du système Nike ?
4. Quelles sont les conséquences de ce système ?
5. Que peut-on faire contre cette attitude ?
6. Réponds en quelques lignes aux deux questions à l'aide du vocabulaire :
L'éducation est-elle réellement un droit pour tous ?
Quel est le rôle de la laïcité dans le droit à l'éducation ?

Le Respect des Droits de l'Enfant dans le Monde

Respect of Children's Rights Worldwide



-  Situation bonne
Good situation
-  Situation plutôt bonne
Satisfactory situation
-  Problèmes sensibles
Noticeable problems
-  Situation difficile
Difficult situation
-  Situation très grave
Very serious situation

Lexique :

Afrique subsaharienne : ensemble des pays d'Afrique qui se situent au Sud du Sahara.

Alphabétisation : enseignement de la lecture et de l'écriture.

Analphabète : personne qui ne sait ni lire ni écrire.

Analphabétisme : fait de ne savoir ni lire ni écrire.

clivages : écarts, divisions.

Convention : un texte approuvé et signé par plusieurs Etats sur un problème précis.

Droit à l'éducation : ensemble des droits qui permettent à toute personne de pouvoir s'instruire (par ex : droit d'aller à l'école, gratuité de l'enseignement).

Droits civils : droits accordés à chacun par la loi (liberté de penser, de s'exprimer, d'avoir une religion...).

Droit du travail : ensemble des lois qui énoncent les droits et les obligations des salariés et des employeurs.

Droits politiques : droit de voter et d'être éligible.

Identité : ensemble des caractères qui distinguent un individu d'un autre (nom, prénom, date de naissance...).

Malnutrition : Mauvais état nutritionnel dû à une alimentation déséquilibrée ou mal adaptée à un individu ou à une population.

Maltraitance : brutalités volontaires, absences de soins, abandon affectif, abus sexuels.

Mineur : jeune de moins de 18 ans, sous autorité de ses parents qui doivent le protéger et l'éduquer.

ONG (Organisation Non Gouvernementale) : organisation financée essentiellement par des dons privés. **Solidarité** : fait de porter assistance à des personnes en difficulté tout en respectant leur dignité.

UNICEF : institution de l'ONU consacré à la protection de l'enfance.